

Questions orales

● (1440)

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, c'est ce qu'on appelle une question pour la forme. Le député est prêt à faire un énoncé de politique. Nous énonçons la nôtre. En fait, je viens justement de déjeuner avec des hommes d'affaires canadiens qui font précisément avec les marchés chinois ce que le député préconise. C'est un bon sujet de débat. Si, en plus de ses questions, le député a des idées à émettre, il pourrait les exprimer au cours d'un débat auquel je l'invite à participer. Néanmoins, comme son parti, le député préfère poser des questions que de donner des réponses.

M. Hees: Madame le Président, j'ai suggéré à plusieurs reprises divers programmes au premier ministre, mais il n'y a jamais donné suite.

Mme le Président: A l'ordre.

* * *

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DU CONSEILLER D'ÉTAT ET MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE, M. WU XUEQIAN

Mme le Président: J'aimerais signaler aux députés la présence à la tribune du conseiller d'État et ministre des Affaires étrangères de la République populaire de Chine, M. Wu Xueqian.

Des voix: Bravo!

* * *

LE NORD CANADIEN

LE PROJET DE CONSTRUCTION D'UN PORT À STOKES POINT

M. Jim Fulton (Skeena): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Il sait sans doute qu'en 1968, le gouvernement du Canada a accepté les recommandations du juge Thomas Berger, que l'Office national de l'énergie avait alors appuyées, de ne pas procéder à la mise en valeur du versant nord au Yukon pour en faire un parc national de la faune et une zone de conservation. Le ministre réitérerait-il la promesse qu'il a faite à Rankin Inlet le 21 juillet, c'est-à-dire que, s'il accepte la demande de Gulf au sujet de Stokes Point ou de King Point, il demandera au cabinet de passer un décret du conseil à cette fin?

L'hon. John C. Munro (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Madame le Président, il serait prématuré de donner cette assurance au député, pour la simple raison que, comme il le sait sans doute, un groupe d'étude examine le projet du versant nord. Il a convenu de formuler ses recommandations dans une semaine environ, sûrement avant le 17 octobre, je l'espère. Il recherche d'autres emplacements que celui de

Stokes Point et examine d'autres éléments qui pourraient peut-être constituer une formule globale de quelque sorte sur les parcs nationaux de la faune.

Le député admettra sûrement que je devrais attendre d'avoir les recommandations de ce groupe formé de tous les intéressés, y compris des représentants du CÉDA et des autochtones. Le député conviendra que nous devrions étudier les recommandations du groupe avant de prendre d'autres décisions à ce sujet.

LA POSITION DU GOUVERNEMENT DU YUKON

M. Jim Fulton (Skeena): Madame le Président, les Canadiens ont ajouté foi aux recommandations du juge Thomas Berger sur le projet dont parle précisément le ministre. Étant donné que la moitié des membres du groupe d'étude sur le projet du versant nord ont été nommés par le gouvernement territorial du Yukon, j'aimerais savoir si le ministre appuie, au nom du gouvernement canadien, les observations suivantes que le sous-ministre du Développement économique a adressées au chef du gouvernement du Yukon, M. Pearson:

... privé de croissance économique, le Nord risque de devenir une vaste réserve formée en majorité de nos populations autochtones.

... le gouvernement territorial du Yukon doit tâcher par tous les moyens de faire en sorte que certains des projets de mise en valeur des hydrocarbures dans la mer de Beaufort soient concentrés au Yukon, en particulier à Stokes ou à King Point.

De toute évidence, madame le Président, la position du gouvernement du Yukon est nettement raciste...

Mme le Président: A l'ordre!

L'hon. John C. Munro (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Madame le Président, si M. Lang a effectivement tenu à M. Pearson les propos dont le député vient de répéter, je les trouve, moi aussi, inacceptables. Je m'empresse d'ajouter qu'un ministre qui écrit à son chef n'énonce pas nécessairement la politique gouvernementale. C'est de cela qu'il s'agit, à mon sens. Attendons de voir les recommandations du groupe d'étude. Le gouvernement du Yukon fera certainement connaître sa position lors des audiences. On peut s'attendre qu'il présentera la position du gouvernement et non pas le point de vue personnel et discutable de M. Lang.

* * *

LE CODE CRIMINEL

LES ACCIDENTS MORTELS SUR LES ROUTES—LA NÉCESSITÉ D'ADOPTER DES MESURES LÉGISLATIVES

L'hon. J. Robert Howie (York-Sunbury): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de la Justice. Étant donné le récent rapport de l'OCDE montrant que le Canada se classe au second rang dans le monde pour ce qui est des accidents mortels sur les routes, le ministre pourrait-il nous dire s'il entend présenter de nouveaux programmes ou de nouvelles mesures législatives afin de remédier à cette situation très grave? Compte tenu du fait que chaque jour de retard coûte des vies humaines, quand le ministre entend-il agir?